

■ **Sangrouber Eric**, à Echallens, révision de citernes, en faillite (FOSC du 11.03.2003, p. 14). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 21 mars 2003. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 3936 du 17.04.2003
(00964276 / CH-550.0.027.604-0)